



# DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX-SÈVRES



## COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE

### PROCÈS-VERBAL N° 08 – REUNION DU 25 SEPTEMBRE 2025

Président :	M. GODET Jean-Pierre
Vice-Président :	M. GILBERT Francis
Secrétaire :	M. PETIT Jean-Jacques
Membres présents :	Mme GEOFFRIAUD Marie-Christine, M. GILBERT Francis
Membre coopté :	
Membre excusé :	
Membres en consultation par voie électronique :	MM. BAUDOUIN Gilles, GODET Jean-Pierre, PETIT Jean-Jacques, RAMBAUD Alexandre.

### MODALITÉS DE RECOURS

Toutes les décisions sont susceptibles d'Appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.  
Les frais de procédure, soit la somme de 77.00 €, seront débités du compte du club appelant.  
Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs.

Pour les championnats, les règlements appliqués sont ceux de la Fédération Française de Football et de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine.

**Important** : l'article 26 des Règlements Généraux de la LFNA s'applique également à nos championnats de District.

Les membres de la commission ci-dessous, licenciés dans les clubs, ne prennent part ni aux débats ni aux décisions, lorsque leur club est concerné :

- M. GODET Jean-Pierre – Interbocage FC
- M. GILBERT Francis – ES AFP
- M. PETIT Jean-Jacques – US Vrière St Léger de Montbrun
- M. RAMBAUD Alexandre – SC L'Absie Largeasse MC
- Mme. GEOFFRIAUD Marie Christine – ES AFP
- M. BAUDOUIN Gilles – US Pexinoise Niort

Le procès-verbal n°07 du 18 septembre 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents.



## COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE

Procès-Verbal n°08 / Réunion du 25 septembre 2025

### DOSSIER TRANSMIS PAR LA COMMISSION DE DISCIPLINE

Match n°54225126 Thouars Foot 79 (1) / Poitiers 3 Cités (1) en u16-u18 F à 11, Poule A

Arbitre : M. RADE Thierry

Dossier transmis par la Commission Départementale de Discipline et son PV N°02 du 17 Septembre 2025.  
La commission sportive prend connaissance du dossier, valide la décision de la commission départementale de Discipline et enregistre :

**Match n°54225126 Thouars Foot 79 (1) / Poitiers 3 Cités (1) = 3 – 0 avec 3 (trois) points, 3 (trois) buts à Thouars Foot 79 (1) et -1 (moins un) point, 0 (zéro) but à Poitiers 3 Cités (1) en u16-u18 F à 11, Poule A.**

### FORFAIT

#### Amende 21€ :

- ⌚ Match n° 54177904 SA Moncutant (2) / Bessines ASPTT (1) en coupe départementale u15.
  - **Bessines ASPTT forfait.**
- ⌚ Match n°54177893 E. Le Tallud–Sud Gâtine (1) / Bressuire Comorienne (1) en coupe départementale u15.
  - **Bressuire Comorienne forfait.**
- ⌚ Match n°54177895 Niort Souché (1) / USDS (1) en coupe départementale u15
  - **Niort Souché forfait.**
- ⌚ Match n°54224772 Parthenay Viennay (3) / Pays Mellois (1) en u14-u17 F à 8, Poule B.
  - **Parthenay Viennay 1<sup>er</sup> forfait.**
- ⌚ Plateau n°31 du Festival Foot u13 Pitch
  - **Amical Sauzéen forfait.**
- ⌚ Plateau n°23 du Festival Foot u13 Pitch
  - **Le Tallud forfait.**
- ⌚ Match n°54224736 GJ ENE 79 (1) / GJ Avenir 86 (1) en u14-u17 F à 8, Poule A
  - **GJ Avenir 86 1<sup>er</sup> forfait.**

#### Amende de 32€ :

- ⌚ Match n°54206989 FC3C (4) / Portugais Parthenay (2) en Séniors D5, Poule D.
  - **Portugais Parthenay 1<sup>er</sup> forfait.**
- ⌚ Match n°54476122 AFP (4) / Vasléenne (3) en Séniors D5, Poule F.
  - **Vasléenne 1<sup>er</sup> forfait.**

#### Amende 42€ :

- ⌚ Match n° 53897707 Niort ES (2) – Gatifoot (1) en Futsal D1.
  - **Gatifoot 1<sup>er</sup> forfait.**



## COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE

### Procès-Verbal n°08 / Réunion du 25 septembre 2025

#### FORFAIT GENERAL

- ❖ De l'équipe Séniors D4, Poule B de **Fayenoirterre 2** (amende de 115€ = forfait n°2 + forfait n°3).

Les adversaires hebdomadaires de cette équipe seront alors exempts au calendrier. **Tous les résultats de cette équipe ont été annulés (art.19 B-6, des RG de la LFNA).**

#### DECLARATIONS DE MATCHES AMICAUX SENIORS

***Rappel : la déclaration est fortement conseillée pour des raisons d'assurance et seuls les joueurs licenciés sont autorisés à participer aux rencontres.***

##### Vendredi 26 septembre 2025

- 🕒 Chauray 3 / Gatifoot 2 à 20h30 au stade de Chauray.

#### FMI OU FEUILLE DE MATCH EN RETARD

**Amende de 28€ au club surligné en gras :**

- 🕒 Match n°54224738 **GJ Avenir 86 (1)** / FC Bressuire (3) en u14-u17 F à 8, Poule A.
- 🕒 Match n°54232381 **Sammarcolles (1)** / Loudun (1) en Séniors F à 8, Poule A.

#### MODIFICATION TARDIVE

**Amende de 28€ au club surligné en gras :**

- 🕒 Match n°54417077 Nueillaubiers (4) / **Voulmentin (3)** en Séniors D5, Poule A.
- 🕒 Match n°54207464 **Chiché (3)** / Moncoutant (5) en Séniors D5, Poule D.
- 🕒 Match n°54218019 **Paizay le Tort (2)** / Ent.Clussais-HVS (2) en Séniors D5, Poule H.

#### DECLARATIONS TOURNOIS / RASSEMBLEMENTS

**Frais de déclaration Tournois / Plateaux : 27 €**

➤ Du club de l'Eveil Le Tallud : Tournoi Futsal u11-u13 le samedi 20 septembre 2025 à la salle omnisports du Tallud.

**Précision** : Demande reçue le 22/09 pour un tournoi le 20/09.

**Rappel** : la commission informe que toute demande doit naturellement se faire antérieurement et non postérieurement à l'évènement.

**Tournois / Plateaux autorisés sous réserve que tous les joueurs/joueuses soient licencié(e)s F.F.F. et que ce jour-là, le terrain ne soit pas occupé par une compétition officielle.**



## COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE

Procès-Verbal n°08 / Réunion du 25 septembre 2025

### NOUVEAUTE 2025-2026 COUPE DES CLUBS REGIONAUX DES DEUX-SEVRES

Le District est heureux de vous annoncer que cette nouvelle compétition verra le jour en mars 2026 avec la participation de nos équipes R2 et R3.

Le District remercie tous les clubs qui se sont rendus disponibles et ont validé majoritairement le projet lors de la réunion de présentation.

Remerciements au club de **Gatifoot** pour l'accueil qu'il nous a réservé.

Nous communiquerons dans les prochaines semaines sur l'organisation de cette compétition et nous espérons tous qu'elle connaîtra un franc succès.



### ANNONCE TIRAGES DES COUPES DEPARTEMENTALES



La Commission Sportive se réunira le **jeudi 02 octobre 2025** à 18h afin de procéder aux tirages : du 2<sup>ème</sup> tour de la Coupe des Deux-Sèvres et du 1<sup>er</sup> tour de la Coupe Sabouréau.

Les rencontres seront communiquées dès le lendemain.

**Matches à jouer le week-end du 11/12 octobre 2025.**

Le Secrétaire  
Jean-Jacques PETIT

Le Président  
Jean-Pierre GODET